



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires d'Orbit Garant Drilling Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Orbit Garant Drilling Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019;
- les états consolidés du résultat et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière ("IFRS").

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

Montréal, Canada

Le 28 septembre 2020

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	30 juin 2020 \$	30 juin 2019 \$
Produits tirés de contrats	27	137 810	152 814
Coût des produits tirés de contrats	9	124 866	136 527
Bénéfice brut		12 944	16 287
Charges			
Frais généraux et administratifs		15 388	17 279
(Gain) perte de change		(53)	707
Charges financières		2 692	2 117
Provision pour litige	22	2 035	-
	9	20 062	20 103
Perte avant impôt sur le résultat		(7 118)	(3 816)
Impôt sur le résultat (recouvrable)	20		
Exigible		451	1 558
Différé		(212)	(1 904)
		239	(346)
Perte nette		(7 357)	(3 470)
Perte nette par action	19		
De base		(0,20)	(0,09)
Diluée		(0,20)	(0,09)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Perte nette	(7 357)	(3 470)
Autres éléments du résultat global		
Écarts de conversion cumulés	(1 470)	(839)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(1 470)	(839)
Résultat global	(8 827)	(4 309)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$ (note 19)	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2019	58 857	1 486	16 971	(738)	76 576
Résultat global total					
Perte nette	-	-	(7 357)	-	(7 357)
Autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(1 472)	(1 472)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 472)	(1 472)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	-	256	-	-	256
Options sur actions annulées	-	(433)	433	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(177)	433	-	256
Solde au 30 juin 2020	58 857	1 309	10 047	(2 210)	68 003
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$ (note 19)	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2018	57 207	1 208	20 609	(88)	78 936
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9	-	-	(189)	189	-
Solde ajusté au 1^{er} juillet 2018	57 207	1 208	20 420	101	78 936
Résultat global total					
Émission d'actions relative à un regroupement d'entreprises (note 2)	1 632	-	-	-	1 632
Perte nette	-	-	(3 470)	-	(3 470)
Autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(839)	(839)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(839)	(839)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	18	(6)	-	-	12
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	-	305	-	-	305
Options sur actions annulées	-	(21)	21	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	18	278	21	-	317
Solde au 30 juin 2019	58 857	1 486	16 971	(738)	76 576

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés de la situation financière

Aux 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2020	30 juin 2019
ACTIF		\$	\$
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 996	2 480
Créances clients et autres débiteurs		21 122	36 643
Stocks	10	49 055	43 943
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 478	823
Charges payées d'avance		827	1 154
		77 478	85 043
Actifs non courants			
Placements	11	317	419
Immobilisations corporelles	12	41 824	42 450
Actifs au titre de droits d'utilisation	13	3 741	-
Immobilisations incorporelles	14	588	1 000
Actifs d'impôt différé		5 890	5 783
Total de l'actif		129 838	134 695
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		18 454	24 744
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises		-	3 370
Impôt sur le résultat à payer		5	429
Tranche à court terme de la dette à long terme	16	2 174	1 400
Tranche à court terme des obligations locatives	17	2 759	-
Provision pour litige	22	2 035	-
		25 427	29 943
Passifs non courants			
Dette à long terme	16	35 182	28 176
Obligations locatives	17	1 226	-
		61 835	58 119
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	19	58 857	58 857
Réserve – Instruments de capitaux propres		1 309	1 486
Résultats non distribués		10 047	16 971
Cumul des autres éléments du résultat global		(2 210)	(738)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		68 003	76 576
Total du passif et des capitaux propres		129 838	134 695

Éventualités et engagements (notes 22 et 23)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre

Éric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2020 \$	30 juin 2019 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte avant impôt sur le résultat		(7 118)	(3 816)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	12	10 271	9 698
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	13	530	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	14	439	290
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	12	18	(312)
Gain sur cession d'actifs au titre de droits d'utilisation	13	(13)	-
Gain sur cession de placements	11	(106)	-
Rémunération fondée sur des actions	19	256	305
Charges financières		2 692	2 117
Variation nette de la juste valeur des placements	11	12	184
Provision pour litige	22	2 035	-
		9 016	8 466
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	21	4 577	(5 896)
Impôt sur le résultat payé		(1 530)	(1 008)
Charges financières payées		(2 670)	(2 225)
		9 393	(663)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Regroupement de l'entreprise Projet Production International BF S.A.	2	-	(3 357)
Acquisition de placements	11	(30)	-
Produit de la cession de placements	11	226	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	(10 471)	(8 323)
Produit de la cession d'actifs au titre de droits d'utilisation	13	4	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	12	171	430
		(10 100)	(11 250)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit du remboursement du prêt à recevoir		-	675
Remboursement du solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises		(3 409)	-
Produit de l'émission d'actions		-	12
Produit de l'affacturage		-	143
Remboursement de l'affacturage		-	(143)
Produit de la dette à long terme		86 667	93 497
Remboursement de la dette à long terme		(79 072)	(83 851)
Remboursement des obligations locatives		(515)	-
		3 671	10 333
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie		(448)	(573)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		2 516	(2 153)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		2 480	4 633
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		4 996	2 480

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc.	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S.	100 %
Orbit Garant Perforaciones Patagonia S.A.S. (depuis le 9 Août 2019)	100%
Forage Orbit Miyuu Kaa inc. (dissous le 14 Janvier 2020)	49 %
Sarliaq-Orbit Garant inc.	49 %
Tumiit Orbit Garant inc. (depuis le 6 mars 2019)	49 %

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. :

Le 11 octobre 2018, la Société a acquis les opérations de forage de Projet Production International BF S.A, située au Burkina Faso pour un prix d'acquisition total de 8 316 \$ (6 400 \$ US). Par le biais de cette acquisition, la Société a ajouté 13 appareils de forage de surface, de l'équipement de support connexe et des contrats de clients existants au Burkina Faso. La Société a également retenu environ 100 employés, incluant des foreurs expérimentés et du personnel de soutien, qui seront désormais basés dans les bureaux d'Orbit Garant BF S.A.S. à Ouagadougou. Cette acquisition a renforcé de manière significative la présence de la Société au Burkina Faso et sur le marché du forage minier de l'Afrique de l'Ouest, ce qui positionne la Société à poursuivre de nouvelles opportunités de croissance.

La Société a financé le prix d'acquisition de 8 316 \$ (6 400 \$ US) par l'intermédiaire de sa facilité de crédit et l'émission d'actions ordinaires de la Société. La composante de trésorerie de la transaction est de 6 684 \$ (5 150 \$ US), dont 3 357 \$ payés à la clôture et 3 327 \$ (2 575 \$ US) à payer 12 mois après la date de clôture. Les 1 632 \$ (1 250 \$ US) restants du prix d'achat ont été réglés par l'émission de 861 637 actions ordinaires au prix de 1,89 \$ par action, de la trésorerie de la Société. Le détail des actifs acquis était d'un montant approximatif de 2 573 \$ (2 000 \$ US) pour les stocks, 4 395 \$ (3 400 \$ US) pour les immobilisations corporelles et 1 348 \$ (1 000 \$ US) pour les immobilisations incorporelles.

Les résultats d'exploitation de Projet Production International BF S.A. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 11 octobre 2018.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (suite)

La juste valeur des actifs nets acquis était comme suit :

	\$
Stocks	2 573
Immobilisations corporelles	4 395
Immobilisations incorporelles	1 348
Contrepartie transférée	8 316
<hr/>	
Contrepartie transférée	
Émission d'actions ordinaires	1 632
Trésorerie	3 357
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	3 327
	8 316

Frais d'acquisition de l'entreprise

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, les frais d'acquisition de l'entreprise de 1 108 \$ relatifs à la transaction susmentionnée ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat.

Incidences de l'acquisition de l'entreprise sur les résultats

Il est impraticable de fournir de l'information financière fiable reliée au revenu réel et pro-format et au bénéfice net de l'acquisition susmentionnée puisque la Société exerce déjà des opérations avec les mêmes clients et a des contrats similaires à ceux de l'entreprise acquise. En conséquence, il est impraticable de séparer l'information des acquis.

3. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes, sont présentés à la note 6.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 28 septembre 2020.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. COVID-19

Depuis le 29 février 2020, l'épidémie de la nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement appelée «COVID-19», a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en oeuvre d'interdictions de voyager, la restriction temporaire de toutes les activités non essentielles, les périodes de mise en quarantaine volontaire et les distanciations sociales, ont causé des perturbations significatives aux entreprises dans le monde, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont connu une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi avec d'importantes interventions monétaires et fiscales destinées à stabiliser les conditions économiques. La durée et l'impact de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales.

La priorité de la Société est d'assurer la santé de ses employés et de ses clients ainsi que d'assurer la continuité d'exploitation de ses opérations commerciales et d'accompagner ses clients dans leurs opérations minières. L'impact de la pandémie a affecté négativement les activités de la Société en 2020, comme certains projets qui ont été suspendus ou reportés.

Au 30 juin 2020, la Société respectait ses clauses restrictives. En raison des incertitudes économiques actuelles, la direction a pris plusieurs mesures pour garantir la capacité de la Société à respecter ses obligations financières et contractuelles, notamment (i) demander des subventions gouvernementales (ii) retravailler sa structure de coûts et reporter les dépenses non essentielles (iii) prendre des dispositions avec ses créanciers pour suspendre temporairement les paiements de la dette (voir note 16) et modifier les clauses restrictives applicables en 2020 et aux trimestres futurs. Sur la base de ces informations, la Société estime qu'elle disposera de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités commerciales pendant au moins les douze prochains mois.

5. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes interSociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Conversion des devises

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers consolidés, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas ajustés. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la sortie totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger. De plus, les gains et pertes de change reliés à certains prêts intercompagnies qui sont de nature permanente sont inclus dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Actif/passif	Classification
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Coût amorti
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net
Prêt à recevoir	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	Coût amorti
Affacturage à payer	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêts effectif et net de perte de valeur si,

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et/ou à des remboursements d'intérêts.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et les variations, incluant les produits d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisés en résultat net. Toutefois, pour les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transactions, la Société peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les gains ou pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les gains ou pertes ne sont jamais reclassés au résultat net, et aucune perte de valeur n'est comptabilisée au résultat net.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués à la juste valeur

Les passifs financiers évalués à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée au résultat net. La Société n'a aucun passif financier évalué à la juste valeur.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, le découvert bancaire et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs comprennent les montants dus dans le cours normal des affaires. Une provision pour pertes sur créances attendues est maintenue afin de refléter un risque de dépréciation pour les créances clients et autres débiteurs basé sur le modèle de pertes sur créances attendues prenant en compte les variations de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale des créances clients basé sur des catégories de risques clients. Les créances irrécouvrables sont aussi provisionnées en fonction de l'historique des recouvrements et des risques spécifiques identifiés pour chaque client.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de moteurs, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués respectivement à 50 % et à 75 % du coût d'origine pour estimer la valeur de réalisation nette. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La Société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la Société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre de bénéfice ou de perte et au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la Société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	<u>Vie utile</u>	<u>Valeur résiduelle</u>
Bâtiments et composantes	5 à 40 ans	-
Matériel de forage	5 à 10 ans	0 - 20 %
Véhicules	5 ans	-
Autres	3 à 10 ans	-

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur le coût de l'actif moins la valeur résiduelle et commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la durée suivante :

Relation client	3 ans
-----------------	-------

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Assistance gouvernementale

Les subventions gouvernementales sont constatées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions rattachées. Lorsque la subvention est liée à un élément passé en charges, elle est comptabilisée en réduction de la charge connexe. Lorsque la subvention porte sur des immobilisations corporelles, elle est comptabilisée contre la valeur nette comptable de l'actif et amorti sur la durée de vie utile attendue en réduction de l'amortissement de l'actif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice ou lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non financiers ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité de certaines transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contrats de location

Au début d'un contrat, la Société évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location à condition que le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'une contrepartie.

Droits d'utilisation sur les contrats de location

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, incluant l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, des paiements de location effectués à la date de début ou avant et de tous les coûts directs initiaux engagés, moins les incitatifs de location reçus. Ils sont ensuite amortis linéairement sur la durée de la location et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. S'il est raisonnablement certain que la Société exercera les options d'achat, l'actif sous-jacent est amorti sur la base de sa durée d'utilité estimée. Les actifs au titre des droits d'utilisation peuvent également être ajustés pour refléter la réévaluation des obligations locatives connexes.

La durée du bail ne comprend l'option de renouvellement que s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Les durées de bail vont de 1 à 19 ans pour les terrains et bâtiments et de 1 à 3 ans pour les véhicules.

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif et de passif au titre du droit d'utilisation pour les contrats de location dont la durée totale du contrat de location est inférieure ou égale à douze mois et pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements de location associés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de location à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements au titre de la location comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de location variables qui dépendent d'un indice et le prix d'exercice d'une option d'achat dont il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Par la suite, le passif de location est évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et ajusté des intérêts et des paiements de location. Pour calculer la valeur actualisée des paiements de location, la Société utilise le taux d'emprunt supplémentaire à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location n'est pas facilement déterminable. Par la suite, la valeur comptable de l'obligation locative est réévaluée s'il y a eu une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de location fixes en substance ou un changement dans l'évaluation l'exercice d'une option d'achat pour l'actif sous-jacent.

Constataion des produits

Les produits tirés de contrats de forage et de services auxiliaires sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, qui correspond au montant que la Société est en droit de facturer.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur selon l'IFRS 2. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante au poste « réserve - instruments de capitaux propres ». Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

6. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Lors de l'estimation de la valeur de réalisation nette, la direction prend en considération les données les plus fiables disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la charge pour perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Au 30 juin 2020, la Société a conclu qu'il y avait des indices de dépréciation et a effectué un test de dépréciation. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à la suite de ce test. Des estimations importantes de la direction sont nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable en unité génératrices de trésorerie (« UGT ») incluant les estimations de flux de trésorerie futurs. Des différences d'estimations peuvent avoir une incidence sur la dépréciation des actifs corporels et incorporels et sur le montant en dollar de cette dépréciation. Les principales hypothèses utilisées par la direction comprennent les projections de revenus, de dépenses d'opérations, de taux d'utilisation, de taux d'actualisation et de prix au marché. Ces estimations ont été faites dans le contexte de la COVID-19, une pandémie mondiale sans précédent, et il en découle un degré d'incertitude plus élevé. Par conséquent, l'incidence sur les états financiers consolidés des périodes ultérieures pourrait être importante.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle constitue des provisions, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéfices non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Contrats de location

Dans la détermination des montants d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives, la Société est tenue d'estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué si le taux d'intérêt implicite du contrat de location n'est pas facilement déterminé. La direction détermine un taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué en incorporant la solvabilité, la garantie, le terme et la valeur de l'actif sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel l'actif opère. Le taux marginal d'emprunt est sujet à changement principalement dû aux changements macroéconomiques dans l'environnement.

B) JUGEMENTS

Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, les événements et les conditions sous-jacentes.

Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

7. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES ET NON ADOPTÉES

A) ADOPTÉES

Les normes comptables et amendements suivants, en plus des normes existantes, ont été adoptés par la Société le 1^{er} juillet 2019 :

IFRS 16 – Contrats de location

La Société a adopté l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, pour son exercice annuel débutant le 1^{er} juillet 2019 en utilisant la méthode rétrospective modifiée selon laquelle aucun retraitement de la période comparative n'est exigé. Sous IAS 17, les immobilisations corporelles ont été comptabilisées comme des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs sous-jacents a été transférée. Tous les autres contrats de location ont été classés en tant que contrats de location-simple. IFRS 16 exige du preneur de comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation, représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent, ainsi que des obligations locatives, représentant son obligation d'effectuer des paiements.

Incidence de la transition à IFRS 16 - Contrats de location

Lors de l'adoption de l'IFRS 16, les actifs sous contrats de location-financement ont été reclassés d'immobilisations corporelles aux actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs sous contrats de location-financement reliés ont été reclassés de la dette à long terme aux obligations locatives, au montant évalué sous IAS 17 au 30 juin 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les actifs précédemment classés comme contrats de location-financement sont comptabilisés conformément aux exigences de l'IFRS 16 à partir du 1^{er} juillet 2019.

À la transition, la Société a choisi de mesurer l'actif au titre du droit d'utilisation à un montant égal à l'obligation locative (sujet à certains ajustements) pour les contrats de location classés comme contrats de location-simple sous IAS 17. Par conséquent, la Société a enregistré des obligations locatives de 4 598 \$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 4 477 \$, nets des incitatifs de location reportés de 132 \$, incluant les contrats de location précédemment comptabilisés comme contrats de location-financement sous IAS 17. Comme permis par l'IFRS 16, la Société a décidé de ne pas comptabiliser d'obligations locatives et d'actifs au titre de droits d'utilisation pour les contrats à court terme (durée du terme de 12 mois ou moins) et les contrats d'actifs de faible valeur. La Société a également utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée des contrats de location qui contiennent des options d'achat, de renouvellement ou de résiliation et s'est basée sur l'évaluation des provisions pour contrats de location déficitaires selon IAS 37 *Provisions, passifs et actifs éventuels*, au lieu de procéder à un test de dépréciation.

La Société a utilisé ses taux d'emprunt différentiels au 1^{er} juillet 2019 pour évaluer ses passifs locatifs précédemment classés comme contrats de location. Le taux d'emprunt supplémentaire moyen pondéré était de 5,19 % à la date d'adoption.

	1 ^{er} juillet 2019
	\$
Engagements de location divulguée au 30 juin 2019	2 437
Engagements relatifs aux actifs à court terme et de faible valeur	(113)
Option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée	2 679
Des loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, initialement mesuré à l'aide de l'indice ou du taux à la date de début	261
	5 264
Incidence de l'actualisation	(817)
Obligations au titre des contrats de location-financement reclassées en dettes locatives	151
Dettes locatives comptabilisées au 1 ^{er} juillet 2019	4 598

Avant l'adoption de l'IFRS 16, les dépenses de contrats de location étaient incluses dans les frais généraux et administratifs et dans le coût des produits tirés de contrats dans les états consolidés du résultat de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

7. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES ET NON ADOPTÉES (suite)

A) ADOPTÉES

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et leur application anticipée est permise. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). L'adoption de l'interprétation IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés de la Société.

IAS 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes

L'Argentine a été désignée économie hyper-inflationniste au 1^{er} juillet 2018, à des fins comptables, en raison de divers facteurs qualitatifs liés à l'environnement économique. Les entités déclarantes sous IFRS sont tenues d'appliquer l'ajustement en fonction de l'inflation, car les conditions applicables sont remplies. La filiale de la Société en Argentine utilise le peso argentin comme monnaie fonctionnelle et, par conséquent, IAS 29 a été appliquée à ces états financiers consolidés.

IAS 29 exige que les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste soient ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour exprimer les effets de l'inflation et doivent être exprimés en termes d'unité de mesure courante à la fin de la période de clôture. L'ensemble des actifs et passifs non-monétaires doivent être corrigés de l'inflation pour refléter leur pouvoir d'achat à la date de clôture. De même, l'état du résultat global (compte de résultat et autres éléments du résultat global) doit être retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires n'ont pas besoin d'être retraités, puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture.

La filiale d'Argentine a choisi d'utiliser l'index combiné de l'Indice des Prix de gros (Indice de Precios Mayoristas ou « IPIM ») et l'Indice national des prix à la consommation (Indice de Precios al Consumidor Nacional ou « IPIC ») publié par l'Institut National de Statistiques et Recensement de la République d'Argentine (INDEC) pour mesurer l'impact de l'inflation sur sa situation financière et ses résultats. Le facteur d'ajustement cumulatif du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2020 était de 34,4 %.

L'adoption de l'IAS 29 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés de la Société.

B) NON ADOPTÉES

Amendements à IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié la définition d'une entreprise (Amendements à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*) visant à résoudre les difficultés qui surviennent lorsqu'une entité détermine si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. Les entreprises doivent appliquer les modifications au plus tard à la date d'ouverture de leur premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2020 ou après cette date.

8. ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

En avril 2020, le gouvernement du Canada a adopté une loi créant la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »). En vertu de la SSUC, les employeurs admissibles ont le droit de recevoir un remboursement de salaire de 75 % pour les employés admissibles jusqu'à un montant maximal de 0,847 \$ par semaine à compter du 15 mars 2020 jusqu'au 4 juillet 2020. Au 30 juin 2020, la Société a un montant à recevoir de 1 848 \$. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020, un produit total de 3 151 \$ lié à la SSUC, pour la période du 15 mars au 30 juin 2020, a été comptabilisé en réduction du coût des produits de contrat et de 472 \$ en réduction des frais généraux et administratifs.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

9. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a été présentée aux états consolidés du résultat comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	9 474	8 785
Frais généraux et administratifs	1 766	1 203
Total de la dotation aux amortissements	11 240	9 988

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Dotation aux amortissements	11 240	9 988
Charges au titre des avantages du personnel	72 007	83 397
Coût des stocks	30 874	32 395
Autres charges	30 807	30 850
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change, des charges financières et de la provision pour litige	144 928	156 630
Coût des produits tirés de contrats	124 866	136 527
Frais généraux et administratifs, pertes (gains) de change, charges financières et provision pour litige	20 062	20 103
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change, des charges financières et de la provision pour litige	144 928	156 630

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

10. STOCKS

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Pièces de rechange	15 038	14 718
Fournitures	33 375	27 334
Autres	642	1 891
	49 055	43 943

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les pièces de machinerie. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage.

Le coût des stocks, qui a été comptabilisé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
	30 874	32 395

Au cours de l'exercice, un montant de 175 \$ (2019 : 397 \$) a été constaté à titre de réduction de valeur des stocks en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût. Au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de renversement d'une réduction de valeur des stocks.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

11. PLACEMENTS

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Placements dans des sociétés ouvertes, au début de l'exercice	419	542
Acquisitions de placements	30	-
Conversion de créances clients	-	61
Produit de la cession de placements	(226)	-
Gain sur cession de placements	106	-
Variation de la juste valeur sur les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(12)	(184)
Placements dans des sociétés ouvertes, à la fin de l'exercice	317	419

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme étant à la juste valeur par le biais de résultat net et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. Le coût d'origine était de 397 \$ (486 \$ au 30 juin 2019). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020, le gain sur cession de placements totalisant 106 \$ est inclus dans les frais généraux et administratifs. Il n'y a aucun gain sur cession de placements pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 30 juin 2019	804	10 685	85 456	19 827	4 058	120 830
Transfert vers les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	(286)	(254)	-	(540)
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	804	10 685	85 170	19 573	4 058	120 290
Acquisitions	-	71	6 659	3 543	198	10 471
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	289	-	-	289
Cessions et radiations	-	(62)	(2 572)	(1 486)	-	(4 120)
Effet des variations des taux de change	-	(18)	(2 755)	(141)	(51)	(2 965)
Solde au 30 juin 2020	804	10 676	86 791	21 489	4 205	123 965
Amortissement cumulé						
Solde au 30 juin 2019	-	4 520	57 713	13 293	2 854	78 380
Transfert vers les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	(244)	(135)	-	(379)
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	-	4 520	57 469	13 158	2 854	78 001
Amortissement	-	653	6 577	2 712	329	10 271
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	260	-	-	260
Cessions et radiations	-	(32)	(2 604)	(1 295)	-	(3 931)
Effet des variations des taux de change	-	(11)	(2 280)	(137)	(32)	(2 460)
Solde au 30 juin 2020	-	5 130	59 422	14 438	3 151	82 141
	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	841	10 449	79 189	17 474	3 424	111 377
Acquisitions	-	240	4 473	3 156	454	8 323
Cessions et radiations	(37)	-	(1 374)	(884)	-	(2 295)
Regroupement d'entreprises	-	-	4 067	135	193	4 395
Effet des variations des taux de change	-	(4)	(899)	(54)	(13)	(970)
Solde au 30 juin 2019	804	10 685	85 456	19 827	4 058	120 830
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	-	3 900	53 455	11 810	2 471	71 636
Amortissement	-	622	6 329	2 356	391	9 698
Cessions et radiations	-	-	(1 353)	(824)	-	(2 177)
Effet des variations des taux de change	-	(2)	(718)	(49)	(8)	(777)
Solde au 30 juin 2019	-	4 520	57 713	13 293	2 854	78 380
Au 30 juin 2019 :						
Valeur comptable nette	804	6 165	27 743	6 534	1 204	42 450
Portion relative aux contrats de location- financement	-	-	42	119	-	161
Au 30 juin 2020 :						
Valeur comptable nette	804	5 546	27 369	7 051	1 054	41 824

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 18 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 (gain de 312 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2019) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

Les équipements de forage incluent des travaux en cours pour un montant de 528 \$ (0 \$ au 30 Juin 2019).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Notes	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Total
Coût		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	7	1 937	2 379	300	254	4 870
Acquisitions		-	-	-	245	245
Cessions et radiations		-	-	-	(78)	(78)
Transferts aux immobilisations corporelles		-	-	(289)	-	(289)
Effet des variations des taux de change		(265)	(99)	(11)	(5)	(380)
Solde au 30 juin 2020		1 672	2 280	-	416	4 368
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	7	-	-	258	135	393
Amortissement		-	387	8	135	530
Cessions et radiations		-	-	-	(27)	(27)
Transferts aux immobilisations corporelles		-	-	(260)	-	(260)
Effet des variations des taux de change		-	(3)	(6)	-	(9)
Solde au 30 juin 2020		-	384	-	243	627
Valeur comptable nette		1 672	1 896	-	173	3 741

Le gain sur cession d'actifs au titre de droits d'utilisation totalisant 13 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 (gain de 0 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2019) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Relation client	Coût	Amortissement cumulé	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	1 290	(290)	1 000
Amortissement	-	(439)	(439)
Effet des variations des taux de change	27	-	27
Solde au 30 juin 2020	1 317	(729)	588
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	-	-	-
Regroupement d'entreprises (note 2)	1 348	-	1 348
Amortissement	-	(290)	(290)
Effet des variations des taux de change	(58)	-	(58)
Solde au 30 juin 2019	1 290	(290)	1 000

15. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La valeur aux livres des actifs nets de l'entité étant plus élevée que sa capitalisation boursière, la Société a conclu qu'il fallait effectuer un test de dépréciation sur tous ces actifs.

Unités génératrices de trésorerie

Aux fins du test de dépréciation, les actifs ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui obtiendront les bénéfices de leur utilisation. Ainsi, la Société a identifié 3 UGT, basées sur leur localisation géographique, d'où proviennent des flux de trésorerie interdépendants. Ces UGT sont, l'UGT canadienne, l'UGT chilienne et l'UGT internationale.

Évaluations de la dépréciation des actifs non financiers

Le test de dépréciation de la Société pour chaque UGT s'est basé sur des calculs la valeur d'utilité des actifs en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés.

La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée avec l'utilisation d'un taux d'actualisation avant impôt basé sur le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). La direction a calculé un CMPC pour l'UGT Canadienne entre 6,3 % et 7,4 % avec un point médian de 6,8 %, pour l'UGT internationale entre 13,8 % et 15,9 % avec un point médian de 14,9 %, et pour l'UGT chilienne entre 7,7 % et 8,8 % avec un point médian de 8,2 %. Le taux d'actualisation est basé sur les circonstances spécifiques de la Société. Le CMPC considère la dette et les capitaux propres. Le coût des capitaux propres provient du retour sur investissement attendu par les investisseurs de la Société. Le coût de la dette est basé sur les emprunts portants intérêts de la Société. Un facteur de risque spécifique a été appliqué à chaque facteur beta individuel. Les facteurs beta ont été évalués annuellement basé sur des informations du marché disponibles publiquement.

La valeur recouvrable de chaque UGT a aussi été calculée en utilisant des données non observables comme les projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers approuvés par le conseil d'administration. Les taux de croissance utilisés pour la période couverte par le budget sont fondés sur les estimations de la direction quant à la performance, lesquelles sont établies en tenant compte des taux de croissance historiques atteints ainsi que des fluctuations prévues y compris celles attribuables au contexte économique actuel. Les taux de croissance sont également tributaires du fait que l'UGT soit dans un marché établi ou que ses opérations soient en démarrage ou en évolution. La direction évalue comment la position de marché de l'UGT, comparativement à celle de ses concurrents, peut changer au cours de la période couverte par le budget. Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance se situant entre 2,0 % et 5,0 %, selon l'UGT, lequel est fondé sur l'estimation de la société quant à la performance future pour celui-ci. La direction s'attend à ce que la part de marché de la société demeure stable à long terme pour la période couverte par le budget.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS (suite)

Évaluations de la dépréciation des actifs non financiers (suite)

Les hypothèses utilisées pour l'estimation des flux de trésorerie futurs sont basées sur les meilleures estimations de la direction au 30 juin 2020 et pourraient différer de façon significative dans l'avenir selon les changements potentiels de l'industrie tels que la valeur au marché de l'or, les fluctuations des devises, les taux d'intérêts et tout autre événement hors du contrôle de la direction qui pourrait affecter l'économie mondiale. L'estimation des valeurs recouvrable pourrait ainsi différer de façon significative des valeurs recouvrables réelles futures.

Il a été déterminé que les valeurs recouvrables étaient supérieures aux valeurs comptables. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée.

16. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 6 814 \$ (5 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, taux effectif de 3,50 % au 30 juin 2020, échéant en novembre 2021, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{c)}	1 363	-
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 35 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3,00 %, taux effectif de 5,45 % au 30 juin 2020 (taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 5,95 % au 30 juin 2019), échéant en novembre 2021, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{a) b) c)}	27 322	25 041
Emprunt autorisé d'un montant de 2 500 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 6,95 % au 30 juin 2020 (au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 8,45 % au 30 juin 2019), remboursable par versements mensuels de 52 \$ à compter de juin 2017, échéant en novembre 2021, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{b) e)}	727	1 192
Emprunt autorisé d'un montant de 7 018 \$ (5 150 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 5,20 % au 30 juin 2020 (au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 8,25 % au 30 juin 2019), remboursable par versements mensuels de 132 \$ (97 \$ US) à compter de mai 2019 (au 30 juin 2019 : 59 \$ (45 \$ US)), échéant en juillet 2024, garanti par une hypothèque de troisième rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{d) e)}	5 666	3 192

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Emprunts, portant intérêt à un taux de 0 %, remboursable par versements mensuels de 16 \$, échéant en août 2023	618	-
Emprunts, portant intérêt à un taux de 3,50 %, remboursable par versements mensuels de 29 \$ (17 756 \$ CLP) à compter de décembre 2020, échéant en juin 2023. ^{f)}	1 660	-
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 4,50 % et 5,99 % (30 juin 2019), échéant en juillet 2021 ^{g)}	-	151
	37 356	29 576
Tranche à court terme	(2 174)	(1 400)
	35 182	28 176

- a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 1,50 % et 3,50 %.
- b) Un montant non amorti de 264 \$ (286 \$ au 30 juin 2019) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- c) Le 28 juin 2019, la Société a signé un amendement à la troisième entente de facilité de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale du Canada consistant en une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 35 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable non utilisée de 5 000 \$ US au 30 juin 2020, qui viendra à échéance le 2 novembre 2021.
- d) Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une entente de prêt pour un prêt à terme d'un montant maximum de 5 150 \$ US. Le prélèvement initial de 2 575 \$ US reçu le 21 janvier 2019, a été utilisé pour réduire la facilité de crédit décrite ci-dessus. Le second prélèvement de 2 575 \$ US reçu le 9 octobre 2019 a été utilisé pour payer le solde à payer relié à un regroupement d'entreprise le 23 décembre 2019.
- e) Le 23 avril 2020, la Société a conclu une première entente d'amendement avec un de ses créanciers, Exportation et Développement Canada, pour reporter les paiements en capital et les intérêts de sa dette à long terme de six mois et en allonger le terme d'une même période. Les intérêts courus sur cette période seront payables au prochain versement.
- f) En mai 2020, Orbit Garant Chile S.A., une filiale en propriété exclusive de la Société, a obtenu deux prêts totalisant 1 000 000 \$ CLP (1 740 \$ CA) de Banco Scotiabank. Les prêts n'ont pas de remboursement de capital pendant les six premiers mois et les intérêts courus sur cette période seront payables sur le premier versement.
- g) Le 1^{er} juillet 2019, suite à l'adoption de l'IFRS 16, le solde des contrats de location-financement a été reclassé dans les obligations locatives.

Selon les modalités des dettes à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 18). Au 30 juin 2020, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2019, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Au 30 juin 2020, le taux préférentiel au Canada était de 2,45 % pour les emprunts canadiens (3,95 % au 30 juin 2019) et le taux préférentiel aux États-Unis était de 3,25 % pour les emprunts américains (5,50 % au 30 juin 2019).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. DETTE À LONG TERME (suite)

Au 30 juin 2020, les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
Moins d'un an	2 174
Plus d'un an et moins de cinq ans	35 447
	<u>37 621</u>

La dette à long terme, par devise et par échéance, est la suivante :

Au 30 juin 2020 000s	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
	\$	\$	\$
CAD	28 404	664	27 740
US (5,350 \$ US)	7 292	1 186	6 106
Pesos chiliens (1,000,000 CLP)	1 660	324	1 336
	<u>37 356</u>	<u>2 174</u>	<u>35 182</u>

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet	29 576	20 038
Transfert des contrats de location-financement aux obligations locatives	(151)	-
Augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable	3 172	7 200
Augmentation des autres dettes à long terme	5 931	7 506
Remboursement des autres dettes à long terme	(1 508)	(5 051)
Amortissement des frais de transaction liés à la dette à long terme	134	95
Frais de transaction liés à la dette à long terme	(112)	(203)
Impact de la variation du taux de change sur la dette en devises étrangères	314	(9)
Solde au 30 juin	<u>37 356</u>	<u>29 576</u>

17. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le sommaire des activités liées aux obligations locatives pour l'exercice terminé le 30 juin, 2020, se présente comme suit:

	\$
Obligations locatives comptabilisées au 1 ^{er} juillet 2019	4 598
Acquisitions	245
Cessions	(60)
Frais financiers	235
Paiement des obligations locatives, incluant les frais financiers	(750)
Effet des variations des taux de change	(283)
	<u>3 985</u>
Portion court terme	2 759
Solde au 30 juin 2020	<u>1 226</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. OBLIGATIONS LOCATIVES (suite)

Les paiements au titre de location requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	30 juin 2020
	\$
Moins d'un an	2 902
Plus d'un an et moins de cinq ans	841
Plus de cinq ans	765
	4 508
Moins : incidence de l'actualisation	(523)
Valeur actuelle des paiements de location	3 985
Les obligations locatives sont incluses dans l'état consolidé de la situation financière comme suit :	\$
Portion court terme	2 759
Portion long terme	1 226
	3 985

18. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, la dette à long terme, les obligations locatives, le solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie.

La structure du capital de la Société est composée de ce qui suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Dette à long terme	37 356	29 576
Obligations locatives	3 985	-
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	-	3 370
Capital-actions	58 857	58 857
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 309	1 486
Résultats non distribués	10 047	16 971
Cumul des autres éléments du résultat global	(2 210)	(738)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 996)	(2 480)
	104 348	107 042

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières; et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2020, tel qu'il est mentionné à la note 16, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2019, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

19. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2020		30 juin 2019	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	37 021 756	58 857	36 147 119	57 207
Actions émises :				
Regroupement d'entreprises	-	-	861 637	1 632
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions	-	-	13 000	18
Solde à la fin de l'exercice	37 021 756	58 857	37 021 756	58 857

Perte nette par action

La perte nette par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Pour 2020 et 2019, les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 juin 2020	30 juin 2019
Perte nette par action de base et diluée		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(7 357) \$	(3 470) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	37 021 756	36 768 700
Perte nette par action de base diluée	(0,20) \$	(0,09) \$

Régime d'options sur actions

Le 26 juin 2008, la Société a établi un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale d'une Société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises à même le capital non émis à l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions ne pourra pas excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à même le capital non émis aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

19. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions (suite)

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Les droits sur les options deviennent acquis à un taux allant de 20 % à 33 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 juin 2020		30 juin 2019	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	2 960 500	1,52	2 496 500	1,48
Attribuées au cours de l'exercice	771 000	0,86	500 000	1,73
Exercées au cours de l'exercice ^{a)}	-	-	(13 000)	0,95
Annulées au cours de l'exercice	(576 500)	2,26	(23 000)	1,96
En circulation à la fin de l'exercice	3 155 000	1,28	2 960 500	1,52
Exerçables à la fin de l'exercice	1 675 335	1,30	1 610 768	1,43

a) Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élevait à 1,30 \$

Le 4 décembre 2019, 696 000 options sur actions ont été accordées à des salariés et administrateurs leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix de levée de 0,90 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution. Le 18 juin 2020, 75 000 options sur actions ont été accordées à un administrateur lui donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix de levée de 0,50 \$ par action. Ces options ont une durée de vie de 5 ans et les droits seront acquis au taux de 33 % par année débutant 12 mois après la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2020 :

Fourchette des prix d'exercice	En circulation au 30 juin 2020	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Exerçables au 30 juin 2020	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
0,50 - 1,49	1 831 000	2,75	0,85	975 000	0,86
1,50 - 2,49	1 324 000	3,10	1,86	700 335	1,90
	3 155 000			1 675 335	

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

19. CAPITAL-ACTIONS (suite)

La juste valeur des options attribuées a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en juin 2020	Attribuées en décembre 2019	Attribuées en décembre 2018
Taux d'intérêt sans risque	0,35%	1,46%	2,41 %
Durée de vie prévue (en années)	3	3	3
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	39,80%	36,11%	39,77 %
Rendement attendu	0 %	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,15 \$	0,26 \$	0,55 \$

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	256	305

20. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat recouvrable se présente comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Impôt exigible		
Exercice considéré	315	1 623
Ajustements liés à des exercices précédents	136	(65)
	451	1 558
Impôt différé		
Exercice considéré	179	(1 891)
Ajustements liés à des exercices précédents	(391)	(13)
	(212)	(1 904)
	239	(346)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

20. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,55 % en 2020 et à 26,65 % en 2019.

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Perte avant impôt sur le résultat	(7 118)	(3 816)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,55 %	26,65 %
Impôt sur le résultat selon les taux d'imposition prévus par la loi	(1 890)	(1 017)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	61	46
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	68	81
Écart de taux d'imposition entre les territoires	7	29
Retenues d'impôts à la source	571	352
Actifs d'impôt non comptabilisés	1 639	250
Portion non imposable des gains en capital	(51)	-
Ajustements liés à des exercices précédents	(255)	(78)
Autres	89	(9)
Total de l'impôt sur le résultat (recouvrable)	239	(346)

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 ^{er} juillet 2019	Constaté à l'état du résultat	30 juin 2020
	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :			
Immobilisations incorporelles	39	(26)	13
Pertes reportées en avant	6 301	(334)	5 967
Provisions non déductibles	941	881	1 822
Placements	-	10	10
Total des actifs d'impôt différé	7 281	531	7 812
Passifs d'impôt différé :			
Immobilisations corporelles	1 498	424	1 922
Total des passifs d'impôt différé	1 498	424	1 922
Actifs d'impôt différé, montant net	5 783	107	5 890

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

20. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	1 ^{er} juillet 2018	Constaté à l'état du résultat	30 juin 2019
	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :			
Immobilisations incorporelles	131	(92)	39
Pertes reportées en avant	4 140	2 161	6 301
Provisions non déductibles	982	(41)	941
Total des actifs d'impôt différé	5 253	2 028	7 281
Passifs d'impôt différé :			
Placements	6	(6)	-
Immobilisations corporelles	1 354	144	1 498
Total des passifs d'impôt différé	1 360	138	1 498
Actifs d'impôt différé, montant net	3 893	1 890	5 783

Tel que présenté dans les états consolidés de la situation financière :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	5 890	5 783
Passifs d'impôt différé	-	-
	5 890	5 783

Pertes fiscales à reporter pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé, expirent comme suit :

	Burkina Faso
	\$
30 juin 2024	606
30 juin 2025	5 854

21. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	15 521	(4 214)
Stocks	(5 112)	(1 951)
Charges payées d'avance	327	(270)
Créditeurs et charges à payer	(6 157)	539
	4 579	(5 896)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

22. ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de diverses réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La direction estime que des provisions adéquates ont été constituées dans les comptes, le cas échéant. Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer l'ampleur des coûts et des pertes potentiels, le cas échéant, la direction estime que la résolution ultime de ces éventualités n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

En juin 2020, une réclamation d'une institution financière (le «Requérant») pour dommages et intérêts contre une filiale de la Société d'un montant de 843 660 XOF (2 000 \$) a été confirmée par un tribunal du Burkina Faso. Cette réclamation concerne un montant de 8 610 XOF (20 \$) dû par la filiale de la Société à un fournisseur, qui était redevable au Requérant. La Société conteste vigoureusement cette réclamation et a fait un appel de la décision. Sur la base d'un avis juridique, la direction estime que la réclamation est non fondée et qu'elle aura gain de cause lors de l'appel.

En août 2020, un montant de 266 818 XOF (632 \$) a dû être déposé dans un compte de trésorerie soumis à des restrictions par l'institution financière de la Société au Burkina Faso à la demande du Requérant. Le Requérant a également menacé de saisir certains actifs commerciaux de la filiale de la Société afin de satisfaire sa réclamation. Bien que la direction espère avoir gain de cause à l'appel, en septembre 2020, la Société a prélevé sur sa Facilité de crédit et déposé des liquidités d'un montant de 576 842 XOF (1 347 \$) auprès de son institution financière au Burkina Faso, afin d'éviter la saisie de certains de ses actifs et empêcher toute perturbation des activités de la Société et de sa filiale, en attendant la résolution de l'appel de la Société. La direction prévoit récupérer ces montants déposés au moment où elle obtiendra gain de cause à l'appel ou plus tôt si certaines conditions sont remplies.

Néanmoins, étant donné que la réclamation initiale a été confirmée par les tribunaux, la Société a comptabilisé une provision de 871 497 XOF (2 035 \$) au 30 juin 2020 pour cette réclamation et des frais juridiques connexes. Si et quand les faits et les circonstances changent (y compris si la Société obtient gain de cause à son appel), le passif comptabilisé sera révisé dans la période au cours de laquelle le changement survient.

23. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location à court terme et pour des actifs de faible valeur échéant en 2021 et 2022, à verser une somme de 197 \$ pour la location de locaux et 1 \$ pour la location de véhicules. Aucun de ces contrats de location ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les deux prochaines années s'élèvent à 159 \$ en 2021 et 39 \$ en 2022.

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 5 921 \$ (6 490 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2019). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Garanties

Au 30 juin 2020, la Société a émis des garanties bancaires, échéant entre avril 2020 et mars 2021, en faveur de clients pour un montant total de 1 385 \$ (1 734 \$ au 30 juin 2019). Pour les exercices terminés le 30 juin 2020 et 2019, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET PARTIES ASSOCIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société dans laquelle un administrateur a une participation.

La Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Produits	54	266
Charges	148	151

Au 30 juin 2020, un montant de 6 \$ était à recevoir relativement à ces transactions (59 \$ au 30 juin 2019).

Transactions entre parties associées

La Société a conclu les transactions suivantes avec les parties associées :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Produits	20 799	22 645

Au 30 juin 2020, les créances clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 1 533 \$ à recevoir d'une société associée (1 672 \$ au 30 juin 2019).

Toutes ces transactions entre parties liées et associées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties.

25. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Salaires et honoraires	1 504	1 877
Rémunération fondée sur des actions	113	200
	1 617	2 077

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

La Société réalise une partie de ses activités en dollars américains (\$ US), en pesos chiliens (CLP), en pesos argentins (ARS), en cédils ghanéens (GHS) et en francs ouest-africains (XOF). L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2020 :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF
	000s	000s	000s	000s	000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	645	168 611	4 061	157	158 384
Créances clients	195	529 386	18 860	2 629	1 137 609
Impôts à recevoir (à payer)	80	163 150	12 834	3 077	90 151
Créditeurs et charges à payer	(38)	(299 573)	(3 802)	14	(2 766 701)
Tranche à court terme de la dette à long terme et des obligations locatives	(898)	(195 059)	-	-	-
Exposition nette	(16)	366 515	31 953	5 877	(1 380 557)
Équivalent en dollars canadiens	(22)	608	619	1 378	(3 224)

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF
Augmentation (diminution) du résultat net en dollars canadiens	(1)	45	46	101	(237)

L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2019 :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF
	000s	000s	000s	000s	000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	880	197 344	-	130	223 581
Créances clients	1 777	2 961 014	-	8 420	2 180 876
Impôts à recevoir (à payer)	72	(107 842)	-	2 496	(95 252)
Créditeurs et charges à payer	(106)	(299 847)	-	(946)	(1 572 268)
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	(542)	-	-	-	-
Exposition nette	2 081	2 750 669	-	10 100	736 937
Équivalent en dollars canadiens	2 725	5 309	-	2 425	1 671

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF
Augmentation du résultat net en dollars canadiens	199	388	-	177	122

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Face à des défis sur les marchés sans précédent, la COVID-19 peut affecter négativement les clients de la Société et leur solvabilité. Les difficultés financières des clients peuvent avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, en particulier si ces clients devaient retarder ou faire défaut sur les paiements dus à la Société. Le recouvrement des comptes clients et autres débiteurs de tierces parties demeure une priorité pour la Société dans la situation actuelle.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses créances clients au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de certaines créances clients. Au 30 juin 2020, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 6 % des créances clients et autres débiteurs (7 % au 30 juin 2019).

La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des créances clients, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les créances clients et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019 s'établissent comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
En règle	16 031	28 923
En souffrance depuis 0 à 30 jours	603	3 346
En souffrance depuis plus de 30 jours	4 668	4 303
Total des créances clients	21 302	36 572
Moins la provision pour créances douteuses	786	899
	20 516	35 673

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	899	727
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	(110)	269
Radiation de créances clients	-	(150)
Sommes recouvrées	(3)	53
Solde à la fin de l'exercice	786	899

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Au 30 juin 2020, 66 % (79 % au 30 juin 2019) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 4 % des créances clients et autres débiteurs avaient subi une baisse de valeur (2 % au 30 juin 2019).

Deux clients importants représentent 14 % des créances clients au 30 juin 2020 (un client important représentait 15 % de ces créances clients au 30 juin 2019).

Un client important représente 20 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 (deux clients importants représentaient 31 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2019).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2020, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global net de 214 \$ (217 \$ au 30 juin 2019).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et du solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Méthode de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2020, les placements sont présentés à la juste valeur et sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Au 30 juin 2020	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 996	4 996			
Créances clients et autres débiteurs	21 122	21 122			
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	317	317	317		
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	18 454	18 454			
Dette à long terme	37 356	37 356			
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 30 juin 2019	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 480	2 480			
Créances clients et autres débiteurs	36 643	36 643			
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	419	419	419		
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	24 744	24 744			
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	3 370	3 370			
Dette à long terme et contrats de location-financement	29 576	29 576			

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminé le 30 juin 2020.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 16, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,30 % et 0,52 %. Au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019, les créances clients n'incluaient pas de montant relativement à des comptes affacturés.

Les tableaux suivants représentent les flux de trésorerie contractuels pour les passifs financiers en fonction de leurs échéances contractuelles :

	Au 30 juin 2020			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	18 451	18 451	-	-
Dette à long terme	37 621	2 174	33 833	1 614
	56 072	20 625	33 833	1 614

	Au 30 juin 2019			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	24 744	24 744	-	-
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	3 370	3 370	-	-
Dette à long terme	29 711	1 347	27 340	1 024
Contrats de location-financement	151	53	98	-
	57 976	29 514	27 438	1 024

27. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

27. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels de la Société :

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	109 010	109 465
International ¹⁾	28 800	43 349
	137 810	152 814
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	6 691	(2 914)
International	(5 537)	6 403
	1 154	3 489
Frais généraux liés au siège social de la Société ²⁾	5 580	5 188
Charges financières	2 692	2 117
Impôt sur le résultat (recouvrable)	239	(346)
	8 511	6 959
Bénéfice net (perte nette)	(7 357)	(3 470)
¹⁾ Le secteur International inclut les produits suivants générés par les activités au Chili :	15 409	26 113
²⁾ Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions, la provision pour litige et certains coûts non attribués.		
Dotation aux amortissements		
Canada	6 080	5 925
International	3 395	2 860
Total de la dotation aux amortissements inclus dans le bénéfice (perte) d'exploitation	9 475	8 785
Immobilisations non attribuées et actifs communs	1 765	1 203
Total de la dotation aux amortissements	11 240	9 988

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

27. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2019
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	86 960	92 307
Chili	15 400	15 486
International - Autres	27 478	26 902
	129 838	134 695
Immobilisations corporelles		
Canada	29 868	29 567
Chili	3 480	4 286
International - Autres	8 476	8 597
	41 824	42 450
Actifs au titre de droits d'utilisation		
Canada	191	-
Chili	2 367	-
International - Autres	1 183	-
	3 741	-
Immobilisations incorporelles		
International - Autres	588	1 000
	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Acquisitions d'actifs non courants		
Canada	8 630	6 757
International	1 673	6 783
Immobilisations non attribuées et actifs communs	168	526
	10 471	14 066